Communiqué de soutien au peuple palestinien

Le lundi 27 mai, l'armée israélienne a bombardé un camp de réfugié·e·s palestinien·ne·s à Rafah, au sud de la bande de Gaza, entraînant la mort d'au moins cinquante civil·e·s, puis à nouveau mardi, en tuant encore vingt-et-un¹. Les scènes d'horreur montrant des corps d'enfants carbonisés parmi les flammes viennent s'ajouter à la longue liste d'images épouvantables qui nous parviennent depuis le début de l'offensive israélienne, il y a huit mois.

Dans les ruines de Gaza, les Palestinien·ne·s luttent pour leur survie, cherchant désespérément de la nourriture et des médicaments². L'armée israélienne tue sans distinction, n'épargnant personne : ni les médecins, ni les journalistes, ni les bénévoles des ONG³, ni le personnel des Nations Unies⁴. L'horreur a atteint un niveau tel que les travailleurs humanitaires utilisent l'acronyme WCNSF pour décrire la situation des orphelin·e·s survivant·e·s des missiles israéliens : "Wounded Child, No Surviving Family" (« Enfant blessé, pas de famille survivante »)⁵. Près de 36 000 personnes ont déjà péri dans l'enclave, dont plus de 14 500 enfants⁶, mais le pire pourrait encore être à venir. Les Palestinien·ne·s de Gaza succombent aux maladies qui se propagent dans les camps de déplacé·e·s en raison de la destruction systématique des centres de soins, des hôpitaux et des infrastructures sanitaires par l'armée israélienne³. Le blocus de Gaza imposé par le gouvernement d'extrême droite de Benjamin Netanyahou empêche l'entrée de l'aide humanitaire des Nations Unies, plongeant la population gazaouie dans la famine³.

La destruction de Gaza par l'armée israélienne n'épargne pas l'enseignement supérieur. Les douze universités de Gaza sont désormais en ruines⁹, délibérément ciblées, utilisées comme bases militaires ou avant-postes pour snipers, puis démolies à la dynamite. Le tout célébré dans un sadisme morbide par des soldats fiers de réduire en cendre ces lieux d'apprentissage et de recherche¹⁰. Écoles et bibliothèques n'échappent pas à ce traitement. Depuis le début du conflit, des

¹ En direct, guerre Israël-Hamas : selon la défense civile palestinienne, une nouvelle frappe israélienne a tué 21 personnes dans un camp de réfugiés près de Rafah

² La famine est imminente dans le nord de Gaza, selon un nouveau rapport de l'ONU

³ <u>Le Conseil de sécurité fait le point sur la situation humanitaire à Gaza suite au meurtre de sept travailleurs de World Central Kitchen | Couverture des réunions & communiqués de presse</u>

⁴ Gaza : deux médecins de MSF tués dans une frappe sur l'hôpital Al-Awda

⁵ <u>Témoignages. Le sigle qui résume l'horreur de Gaza : WCNSF – "Enfant blessé, sans famille survivante"</u>

⁶ OCHA oPt

⁷ Gaza : le <u>démantèlement systématique des soins de santé doit cesser, affirme l'OMS | ONU Info</u>

⁸ Conseil de sécurité: à Gaza, l'ensemble de la population exposée à un risque de famine qui croît « de jour en jour », selon la FAO et le PAM | Couverture des réunions & communiqués de presse

⁹ Gaza: UN experts decry 'systemic obliteration' of education system | UN News

¹⁰ <u>Un soldat israélien a-t-il brûlé des livres dans une bibliothèque universitaire de la ville de Gaza ? –</u> Libération

centaines d'étudiant·e·s et d'universitaires ont été tué·e·s, dont Sufyan Tayeh, président d'université et physicien renommé¹¹. Cette année, aucun étudiant·e ne pourra obtenir son diplôme à Gaza.

Toutes les plus hautes juridictions internationales, experts des Nations Unies et agences humanitaires alertent depuis plusieurs semaines sur le génocide en cours dans la bande de Gaza¹². Le 20 mai, le procureur de la Cour Pénale Internationale a demandé un mandat d'arrêt contre le Premier ministre et le ministre de la Défense israéliens pour répondre aux accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité¹³. Le 24 mai, la Cour Internationale de Justice, plus haute juridiction des Nations Unies, a ordonné l'arrêt de l'offensive israélienne à Rafah, invoquant un « risque réel et imminent » de génocide¹⁴. Les frappes de lundi et mardi derniers semblent être la réponse d'Israël à cette ordonnance de la Cour : le massacre se poursuit.

La communauté universitaire doit se mobiliser en solidarité avec le peuple palestinien, ainsi qu'avec nos collègues et camarades de Gaza, en demandant un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée. La France dispose de puissants relais diplomatiques qu'elle n'a pas encore utilisés : elle doit mettre à profit son influence au sein des instances internationales, telles que l'ONU et l'Union européenne, pour exercer des pressions en faveur d'une paix durable et de la protection des populations civiles.

La France ne peut rester silencieuse et passive face au danger de génocide menaçant les Palestiniens. Notre devoir est double : envers notre propre histoire et envers les valeurs humanistes que défend l'Université. C'est pourquoi nous réclamons la mise en œuvre des revendications énoncées ci-dessous. Certaines d'entre elles concernent des mesures que l'Université Paris-Saclay peut adopter immédiatement, tandis que d'autres relèvent de la politique étrangère de la France, et que l'université peut appuyer publiquement. Nous souhaitons que l'Université soutienne ces initiatives, portées par de nombreuses associations, comités de soutien au peuple palestinien et ONG, dans le débat public.

¹¹ Les douze universités de Gaza détruites ou endommagées par l'armée israélienne : « C'est une guerre contre l'éducation »

¹² <u>Anatomy of a Genocide - Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in the Palestinian territories occupied since 1967, Francesca Albanese (A/HRC/55/73) (Advance unedited version)</u>

Déclaration du Procureur de la CPI, Karim A.A. Khan KC : dépôt de requêtes aux fins de délivrance de mandats d'arrêt concernant la situation dans l'État de Palestine | International Criminal Court

¹⁴ https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/192/192-20240524-sum-01-00-fr.pdf

Revendications

Mesures qui peuvent être prises par l'université

- Mise au vote d'une motion de soutien au peuple palestinien, en particulier à la communauté universitaire luttant pour sa survie dans Gaza, et appelant symboliquement au cessez-le-feu immédiat en Palestine, y compris en Cisjordanie, au Conseil d'Administration de l'université Paris-Saclay.
- Mise en place d'un groupe de travail chargé d'inventorier les projets, chercheur·se·s et étudiant·e·s impliqués dans des accords de partenariat avec des universités, entreprises ou centres de recherche israéliens. Ce groupe aura pour mission d'analyser ces accords et, dans les cas où ces organismes contribuent de quelque manière que ce soit à alimenter le conflit israélo-palestinien (par des actions logistiques, financières, ou en ne soutenant pas un appel à un cessez-le-feu) ou s'il existe un doute raisonnable de penser qu'ils sont acteurs ou complices de violations du droit international, de proposer des mesures et sanctions applicables par l'université, pouvant aller jusqu'à la cessation des accords.
 - Ce groupe de travail rendra ses conclusions dans un délai suffisamment court pour que les actions recommandées aient un impact significatif. En cas de recommandation de sanctions, telles que la cessation d'un partenariat, il fournira un calendrier prévisionnel de mise en œuvre, tenant compte de la nécessité pour les étudiants et personnels de Paris-Saclay concernés de s'organiser.
- Intégration de nouveaux critères de respect des droits humains et des principes de paix pour tout futur partenariat impliquant Paris-Saclay, y compris ses établissements-composantes, avec toute entité étrangère (centre de recherche, université, entreprise).
- Examiner la possibilité d'offrir des solutions d'accueil et des bourses d'études aux étudiants et enseignants-chercheurs palestiniens ayant obtenu l'asile en France, afin qu'ils puissent poursuivre leurs études et recherches.

Mesures que l'université peut soutenir publiquement

• Libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens.

- Traduction devant la justice internationale de tous les criminels de guerre, israéliens et palestiniens.
- Reconnaissance de l'État de Palestine par la France.
- Embargo sur l'envoi d'armes françaises à Israël.

Écrit le 29 mai 2024.

À destination du CoDirE, Conseil d'Administration, de l'administrateur provisoire et des candidats à la présidence de l'Université Paris-Saclay.

Signataires

Classés par instance et par ordre alphabétique du nom de famille, sans distinction entre titulaires et suppléants.

Élu-e-s étudiant-e-s du Conseil d'Administration

BOURRAS Oriana

HEBERT LAMIRAUD Raphaëlle

LOUISSAINT Marie-Bossuète

MINOT Victor

Élu-e-s doctorant-e-s de la Commission de la Recherche

BATISTA Laury

BARRAL Arnaud

BRAILLET Renaud

CHARREIRE Juliette

DAVID Charlène

OBADIA Clara

OLIVIER Léo

Élu·e·s étudiant·e·s de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

ADEFALOU Modjissola

ARIAS Joseph

AYDIN Ali

BEURRIER Emma

BOUTEILLER Carl

BROSSIER Ghislain

DECAILLE Mélanie

LE SQUER Soha

MARGOTIN Jules

MVILA Reine

NANA SUNJI OUANDJI Claude

OUHIBI-TRIOLLIER Lehyan

PLANTIER Amandine

SARKISSIAN Lucine

SYEDA Samreen

VIDAL-NAQUET Noé

Élu-e-s étudiant-e-s des écoles doctorales

CAMILO VICTORIA Juan, SMEMaG

DERMINON Suzie, SEVE

GUEZOU Loïc, SMEMaG

SCHWENCKE Nilo, STIC

Élu·e·s étudiant·e·s des Unités de Formation et de Recherche AMROUCHE Walid, UFR Sciences BARICHON Caroline, UFR Médecine

DAUBRESSE Sarah, UFR Médecine

DEFLERS Carole, UFR Médecine

FALCUCCI Luna, UFR Médecine

FAVIER Ariane, UFR Médecine

FINALTERI Guillaume, UFR Médecine

GIRAUD Maëlle, UFR Pharmacie

GOULVESTRE Charlotte, UFR Médecine

HEULIN Elisa, UFR Pharmacie

LEBEAU Violette, UFR Pharmacie

RIVES Maël, UFR Médecine

VIVIANI Jeanne, UFR Médecine